

MAQS®

En France, plusieurs médicaments sont homologués pour gérer la varroose chez l'abeille domestique. En 2019, il existe 12 Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Parmi ces médicaments, le MAQS® est une spécialité à base d'acide formique utilisable en apiculture biologique.

Informations de base du médicament

- Numéro d'Autorisation de Mise sur le Marché : FR/V/3161438 4/2014.
- Médicament produit par le laboratoire Vêto-pharma.
- Actuellement conditionné sous deux formes : un seau de 4 bandelettes (pour 2 ruches) et un seau de 20 bandelettes (pour 10 ruches).
- Un papier plastifié entourant la bandelette assure la diffusion contrôlée du principe actif
- Une bandelette contient 68,2g d'acide formique (principe actif de ce médicament)
- Ordonnance vétérinaire non obligatoire pour ce médicament
- Utilisable en apiculture biologique
- Action par évaporation.



Photo 1 - Seaux de MAQS®.



Quand utiliser ce médicament

MAQS peut être utilisé en toutes saisons, en fonction des conditions environnementales, mais son intérêt est majeur en traitement de fin de printemps ou entre les miellées, du fait de sa rapidité d'action.

Pour un traitement à la fin du printemps et ou au début de l'été il faut s'assurer, au préalable, que les températures conviendront à la bonne efficacité du traitement (plus de 15°C et moins de 30°C). Le traitement à cette période peut être intéressant afin de faire diminuer la pression parasitaire et différer le traitement principal (entre mi-septembre et début-octobre par exemple, pour les apiculteurs visant les miellées tardives (ex : sarrasin, callune,...)).

Le traitement est généralement appliqué à la fin de l'été, juste après la dernière miellée (entre fin juillet et début septembre en fonction des régions). Il est fortement recommandé de commencer à traiter avant le 15 septembre pour s'assurer le meilleur développement des futures abeilles d'hiver. Il faut alors vérifier que les températures journalières ne dépassent pas 30°C au cours du traitement (ce qui est peut être problématique dans certaines régions, au mois d'août).

Administration

Pour les ruches de type Dadant

- Disposer deux bandelettes (protégées par le papier plastifié) sur le dessus des cadres pendant sept jours.
- Evaluer les populations de varroas après le traitement afin d'estimer si il est nécessaire de faire un deuxième passage (attendre un mois au minimum entre les deux traitements).

Pour les autres types de ruches, il est recommandé de s'adresser à votre structure sanitaire apicole ou à un vétérinaire qui pourront vous conseiller.



@biovet.ch

Photo 2 - Traitement avec MAQS®



@biovet.ch

Photo 3 - Bandelette de gel.

Améliorer l'efficacité du traitement

- Ne pas intervenir sur la colonie pendant au moins 3 jours avant le traitement.
- Traiter lorsque les températures se situent entre 20 et 25°C.
- Retourner un nourrisseur ou mettre une hausse vide pour permettre une meilleure ventilation.
- Traiter des colonies avec des réserves suffisantes (au besoin les nourrir avant le traitement).
- Laisser grand ouvert l'ouverture de la planche d'envol.
- Fermer le plancher grillagé pendant le traitement (avec un linge par exemple) mais laisser une ouverture d'environ 2 cm.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Traiter en présence de hausses, au cours d'une miellée.
- Traiter en dessous de 15°C (manque d'efficacité).
- Traiter alors qu'il peut y avoir plus de 30°C (libération brutale du principe actif).
- Nourrir pendant le traitement (il vaut mieux nourrir avant).
- Traiter une colonie faible (il vaut mieux faire des réunions de colonies au préalable).
- Manipuler les bandelettes avec des gants étanches (type Nitrile).
- Enlever le papier qui entoure les bandes. En effet, ce papier assure la libération contrôlée de l'acide formique.
- Dé ranger la colonie pendant les 7 jours de traitement.

NOTIONS CLEFS

L'acide formique est une molécule très intéressante pour gérer la varroose car c'est une des rares molécules à atteindre les varroas dans le couvain operculé. Le MAQS® présente une bonne efficacité mais celle-ci reste **dépendante des températures extérieures**. Son utilisation nécessite également des compétences techniques afin de limiter les effets indésirables potentiels (notamment mortalités d'abeilles ou de reines), en respectant scrupuleusement l'ensemble des recommandations prescrites. Il est vivement conseillé de vérifier, en fin d'application, que les colonies sont en bon état et que le traitement a été suffisant.

Bibliographie

Les numéros renvoient aux références bibliographiques indiquées dans la fiche dédiée : 15

